Cours CEJM

BT
S 1

Le choix d’une structure juridique pour l’entreprise

Analyser les critères patrimoniaux, fiscaux et sociaux pour déterminer la forme juridique adaptée au projet entrepreneurial.

Juridique
Responsabilité & Protection

Gestion
Fiscalité & Développement

Social
Statut du dirigeant

ESS
Économie Sociale et Solidaire

Année 2026

Support Accessible (RGAA)

Pourquoi ce choix est-il déterminant ?

Le choix de la structure juridique n'est pas une simple formalité administrative. C'est la fondation sur laquelle repose toute l'entreprise. Cette décision initiale conditionne l'avenir du projet et la protection de l'entrepreneur.

> *Bien qu'évolutive, cette décision engage l'entrepreneur sur le long terme et nécessite une analyse multicritère approfondie.*

Objectifs du cours

- Identifier les critères de choix pertinents
- Comparer les formes juridiques (EI, EURL, SARL, SAS, SA)
- Justifier une décision adaptée à une situation donnée

Responsabilité & Patrimoine

Détermine l'étendue des risques financiers personnels en cas de difficultés.

Régime Fiscal

Imposition des bénéfices à l'Impôt sur le Revenu (IR) ou à l'Impôt sur les Sociétés (IS).

Statut Social du Dirigeant

Affiliation au régime général (assimilé salarié) ou aux indépendants (TNS).

Gouvernance & Décision

Règles de prise de décision, seul ou à plusieurs, et répartition des pouvoirs.

© 2026 - Cours CEJM

Critères Patrimoniaux : Protéger ses Biens

Entreprise Individuelle (EI)

Réforme 2022

Séparation automatique des patrimoines professionnel et personnel sans formalité. Seuls les biens utiles à l'activité peuvent être saisis par les créanciers professionnels.

- Résidence principale insaisissable de droit

Sociétés (SARL, SAS, SA)

Responsabilité Limitée

Création d'une **personne morale distincte**. La responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports au capital social. Le patrimoine personnel est théoriquement protégé.

- EURL & SASU incluses

Attention aux Limites

Exceptions

Cautions personnelles : Fréquemment exigées par les banques pour les crédits.

Faute de gestion : Peut engager la responsabilité du dirigeant sur ses biens propres.

Régime Matrimonial

Impact Familial

Le choix du régime matrimonial influence le risque pour le conjoint. La **séparation de biens** est souvent conseillée pour éviter que les créanciers ne saisissent les biens du conjoint (contrairement à la communauté réduite aux acquêts).

- PACS : effets similaires à la séparation

Entreprendre Seul ou à Plusieurs ?

Ce choix fondamental détermine non seulement le nombre d'associés mais surtout la répartition du pouvoir de décision au sein de l'entreprise. Il oppose la liberté totale du dirigeant unique à la force collective de l'association.

Seul

EI / Micro-entreprise

EURL (SARL unique)

SASU (SAS unique)

À Plusieurs

SARL (2 à 100)

SAS (Illimité)

SA (Projets lourds)

Pouvoir sans partage

En EI, EURL ou SASU, le dirigeant décide seul. Gestion souple et rapide, sans conflits possibles.

Règle "Capital = Pouvoir"

En SARL et SA, les droits de vote sont proportionnels aux apports. "Qui paie décide".

Flexibilité de la SAS

Les statuts organisent librement le pouvoir. On peut dissocier capital et droit de vote.

Exemple concret SARL

Capital de 10 000 €. Un associé apporte **6 000 €** (60%). Il détient la **majorité absolue** et contrôle les décisions ordinaires.

© 2026 - Cours CEJM

Critères Fiscaux et Statut Social

Régime Fiscal

Imposition des bénéfices

Impôt sur le Revenu (IR)

Transparence fiscale

- Bénéfices ajoutés aux revenus du foyer
- Barème progressif (0% à 45%)
- **Structures :** EI, EURL, SARL de famille

Impôt Sociétés (IS)

Imposition de l'entreprise

PME < 42 500€ 15%

Au-delà 25%

- **Structures :** SAS, SA, SARL

Statut Social

Protection sociale du dirigeant

Travailleur Non Salarié (TNS)

Cotisations plus faibles (~45%), protection un peu moins étendue.

Entrepreneur Individuel | Gérant majoritaire SARL | EURL

Assimilé Salarié

Régime général (sauf chômage). Cotisations plus élevées (~65%).

Président SAS / SASU | Gérant minoritaire SARL | Dirigeant SA

Note : Les protections sociales tendent à se rapprocher (rapprochement SSI / Régime général).

© 2026 - Cours CEJM

Le nerf de la guerre : Capitaux & Croissance

La structure juridique doit être adaptée aux besoins financiers initiaux et aux ambitions de croissance. Elle détermine la capacité à lever des fonds, à rassurer les banques et à faire entrer de nouveaux investisseurs.

> ***Bon à savoir :*** *Le capital social est le gage des créanciers. Plus il est élevé, plus il rassure les partenaires financiers sur la solidité du projet.*

Les types d'apports

Numéraire	Nature	Industrie
Argent	Biens matériels	Savoir-faire

Rôle du Capital Social

Indispensable en société (sauf EI). Sert à financer le démarrage et détermine la répartition des pouvoirs (parts/actions).

Levée de Fonds & Crédibilité

Les SAS et SA facilitent l'entrée d'investisseurs. L'EI est souvent limitée aux prêts bancaires avec caution personnelle.

Potentiel d'Évolution

Passer de l'EI à une société permet de s'associer, d'augmenter le capital et de préparer la transmission.

Complexité & Coûts

EI/Micro : coûts faibles, formalités simples. Sociétés : rédaction de statuts, dépôt de capital, frais de greffe plus élevés.

© 2026 - Cours CEJM

5

Synthèse

Comparatif des Structures

Tableau de synthèse

Critères						
Associés	1 (Entrepreneur)	1 (Unique)	1 (Unique)	2 à 100	Minimum 1	Min 2 (7 si cotée)
Patrimoine	Séparation Auto	Limité aux apports	Limité aux apports	Limité aux apports	Limité aux apports	Limité aux apports
Capital Min	*Sans objet*	1 €	1 €	1 €	1 €	**37 000 €**
Pouvoir	Total	Total	Total	Gérant(s)	Président (libre)	Conseil Admin / Directoire
Statut Social	**TNS**	**TNS**	**Assimilé Salarié**	TNS (Majoritaire) Ass. Salarié (Minorit.)	**Assimilé Salarié**	**Assimilé Salarié**
Fiscalité	**IR** (Option IS possible)	**IR** (Option IS)	**IS** (Option IR 5 ans)	**IS** (Option IR famille)	**IS** (Option IR 5 ans)	**IS**
Complexité	Très Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Élevée (Statuts)	Très Élevée

Une vision humaine de l'économie

L'ESS rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. Contrairement aux sociétés classiques, la recherche de profit n'est pas la finalité unique mais un moyen au service d'un projet collectif.

> *Primauté de l'homme et de l'objet social sur le capital. La gouvernance est démocratique et les bénéfices sont majoritairement réinvestis.*

Les 3 piliers de l'ESS

- **Utilité sociale** ou collective (solidarité, écologie...)
- **Gouvernance démocratique** (coopération)
- **Lucrativité limitée** (réserves impartageables)



SCOP (Coopératives)

Société Coopérative où les salariés sont associés majoritaires (min. 51% du capital) et participent aux décisions.



Les Mutuelles

Personnes morales à but non lucratif agissant dans la prévoyance et la santé, financées par les cotisations.



Démocratie (1 homme = 1 voix)

En Assemblée Générale, chaque associé dispose d'une voix, quel que soit le montant de son capital apporté.



Pourquoi choisir l'ESS ?

Pour aligner le statut juridique avec des valeurs fortes : solidarité, ancrage territorial et partage de la valeur.

© 2026 - Cours CEJM

6 Justifier un Choix de Structure

1 Analyser le Profil de l'Entrepreneur

- Volonté d'entreprendre seul ou à plusieurs ?
- Situation familiale (régime matrimonial)
- Niveau de risque patrimonial accepté

2 Évaluer les Caractéristiques du Projet

- Taille de l'activité envisagée
- Besoins de financement (investissements, levée de fonds)
- Perspectives de croissance

3 Considérer la Fiscalité & le Statut

- Niveau de bénéfices attendu (choix IR vs IS)
- Protection sociale souhaitée (TNS vs Assimilé salarié)

4 Intégrer les Valeurs (Optionnel)

- Démarche ESS (Économie Sociale et Solidaire) ?
- Gouvernance démocratique souhaitée ?

Conseils Examen

1. Toujours **citer les critères** pertinents issus du contexte (cas pratique).
2. Comparer au moins **deux formes juridiques** avant de trancher.
3. Conclure clairement sur la forme **la plus adaptée**.

La Décision Finale

Il n'existe pas de "meilleure" structure dans l'absolu. Le bon choix est celui qui aligne les contraintes juridiques avec les objectifs personnels et stratégiques de l'entrepreneur.

Voir synthèse →